



La cyberadministration suisse, lettre d'information du 1er mars 2017

Mesdames, Messieurs,

La lettre d'information sur la cyberadministration est publiée sous la même forme depuis de nombreuses années, six fois par an. Nous souhaitons obtenir votre avis, chères lectrices, chers lecteurs, sur les aspects de notre lettre d'information que vous appréciez et sur ceux que vous souhaiteriez voir changer. Nous serions ravis de votre participation à notre [courte enquête](#).

La présente lettre d'information aborde les thèmes qui suivent :

- Identité électronique: le Conseil fédéral lance la consultation concernant la loi e-ID
- Validation de signature: introduction dans le canton de Zoug
- Vote électronique: Bâle-Ville se prononce sur un système
- Accès aux prestations: participation au réseau de compétences
- Échange électronique de données financières: économies de temps et d'argent pour les entreprises
- Facture électronique: un an de facturation électronique obligatoire à la Confédération
- OGD Suisse: le développement d'opendata.swiss est achevé
- Association eCH: déclarations sur l'utilité de normes de cyberadministration
- Office fédéral de la Justice : Les poursuites traitées par voie électronique dépassent le million
- Appenzell Rhodes-Extérieures: déclaration d'impôt en ligne
- Canton de Genève: transformation numérique sur le web
- Canton de Lucerne : déclarer les impôts en ligne sans rupture de média
- Numérisation de l'administration des douanes
- Utilisation élargie du numéro AVS
- Manifestations à ne pas manquer

E-Government Suisse

Enquête concernant la lettre d'information sur la cyberadministration

La lettre d'information sur la cyberadministration est publiée sous la même forme depuis de nombreuses années, six fois par an. Nous souhaitons obtenir votre avis, chères lectrices, chers lecteurs, sur les aspects de notre lettre d'information que vous appréciez et sur ceux que vous souhaiteriez voir changer. Nous serions ravis de votre participation à notre [courte enquête](#).

Plan stratégique

Identité électronique: le Conseil fédéral lance la consultation concernant la loi e-ID

Le Conseil fédéral souhaite créer le cadre juridique et organisationnel en vue de la reconnaissance par l'État de moyens d'identification électronique et de leurs fournisseurs. Le 22 février, il a mis en consultation une loi fédérale sur les moyens d'identification électronique reconnus (loi e-ID). La consultation prendra fin le 29 mai 2017. Vous trouverez de plus amples informations et le lien vers les documents de consultation sous www.egovernment.ch/identite-electronique.

Validation de signature: introduction dans le canton de Zoug



En janvier 2017, dans le cadre d'un projet pilote, le canton de Zoug a introduit la validation de signature avec ses autorités cantonales et communales, de même qu'avec le tribunal administratif. Ainsi, les destinataires de documents PDF du canton de Zoug, remis et signés électroniquement, peuvent en vérifier l'authenticité et l'intégrité. Vous trouverez des informations complémentaires sous www.egovernment.ch/validation-signature.

Vote électronique: Bâle-Ville se prononce sur un système visant l'extension de la procédure de vote électronique

Dès 2018, la moitié de l'électorat du canton de Bâle-Ville devrait pouvoir voter par voie électronique. Pour ce projet, le Conseil d'État du canton de Bâle-Ville a décidé le 31 janvier 2017 d'un changement de système au profit du système de La Poste suisse. Dans le canton, les électeurs suisses de l'étranger peuvent déjà voter par voie électronique depuis 2009. En décembre 2014, le Conseil d'État a décidé d'étendre les essais de vote électronique aux électeurs domiciliés dans le canton. Depuis juin 2016, les tests se limitent dans un premier temps aux personnes handicapées.

Selon toute vraisemblance, les cantons d'Argovie et de Saint-Gall offriront à nouveau le vote électronique dès le scrutin du 24 septembre 2017. Ces deux cantons se sont prononcés en faveur du système genevois. Vous trouverez une vue d'ensemble de l'état d'avancement des projets sous www.egovernment.ch/vote-electronique.

Accès aux prestations: participation au réseau de compétences

La Chancellerie fédérale est responsable de la prestation stratégique «Accès de la population aux prestations électroniques des autorités». Dans ce cadre, elle met en place un réseau de compétences visant à favoriser l'échange d'expériences et le perfectionnement professionnel, de même que l'élaboration de moyens auxiliaires et de normes. Sont invités à y participer tous les spécialistes gérant des prestations électroniques des autorités. Pour toute information complémentaire, vous voudrez bien adresser un courriel à info@ch.ch avec la mention «Participation réseau». Le 6 avril aura lieu à Berne un atelier d'une journée complète destiné aux collaborateurs des autorités sur le thème de l'accès aux prestations. Réservez déjà cette date dans votre agenda: d'autres informations suivront par courriel.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.egovernment.ch/acces.

Forum des responsables thématiques

Échange électronique de données financières: économies de temps et d'argent pour les entreprises

En 2009, Kambly a introduit le système électronique Swissdec d'échange de données administratives. Dans une interview, le secrétaire général de Kambly, Rudolf Winzenried, explique comment les entreprises peuvent économiser du temps et de l'argent grâce à ce système.

Vous trouverez de plus amples informations sur le [portail pme](#).

Facture électronique: un an de facturation électronique obligatoire à la Confédération

Depuis le début de l'année 2016, l'administration fédérale impose la facturation électronique à ses fournisseurs. Les expériences sont concluantes: rien qu'en décembre 2016, plus de 30 000 factures électroniques ont été traitées, ce qui correspond à la moitié environ du volume total des factures. L'augmentation la plus importante concerne les factures PDF adressées par le biais d'un portail, ce qui confirme qu'il existe sur le marché un besoin de solutions simples.

Vous trouverez de plus amples informations sous www.e-facture.admin.ch.

OGD Suisse:

- **le développement d'opendata.swiss est achevé:** depuis le lancement d'opendata.swiss en février 2016, le portail a sans cesse été amélioré. Les travaux les plus importants sont à présent achevés. Entretemps, plus de 30 organisations ont mis à disposition sur le portail plus de 2100 collections de données, auxquelles s'ajouteront en 2017 surtout des données des cantons et des communes. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec les Archives fédérales (opendata@bar.admin.ch). Une autre action de la stratégie OGD est actuellement menée par les Archives fédérales, à savoir l'inventaire des collections de données de la Confédération. Lien: <https://opendata.swiss>.
- **Les Archives fédérales reprennent le Linked Data Service (LINDAS):** LINDAS permet de publier, réutiliser et relier des collections de données décentralisées, les services compétents restant responsables des données et de leur exploitation. Le projet s'est achevé à la fin de l'année 2015 et l'infrastructure est depuis testée. Le Secrétariat d'Etat à l'économie a transféré LINDAS aux Archives fédérales le 01.01.2017. En raison des synergies et des complémentarités entre Open Government Data et Linked Data, il est judicieux de regrouper les deux projets au même endroit. Lien: www.lindas-data.ch.

Normalisation

Association eCH: déclarations sur l'utilité de normes de cyberadministration



Normaliser signifie simplifier la vie, selon Peter Kapfer, chef suppléant de l'informatique de la ville de Winterthur et membre du comité directeur de l'association eCH, qui défend ainsi l'utilité d'eCH. Vous en apprendrez davantage dans la [vidéo](#). L'association eCH sera présente au Swiss eGovernment Forum le 8 mars, et y présentera deux solutions: le système de l'office des migrations de Zurich axé sur les processus, et la

plus-value du système de gestion des processus de la commune de Horgen. L'assemblée générale annuelle d'eCH se tiendra le 25 avril 2017 à Berne.

Vous trouverez d'autres informations sur l'association eCH à l'adresse www.ech.ch.

Nouvelles de la Confédération, des cantons et des communes

Office fédéral de la Justice : Les poursuites traitées par voie électronique dépassent le million

En 2016 et pour la première fois, les procédures de poursuite qui ont été traitées dépassent le million. Plus de la moitié de toutes les réquisitions de poursuite des cantons de Neuchâtel et de Genève ont même été transmises par ce biais.

Vous trouverez de plus amples informations dans le [communiqué de l'Office fédéral de la Justice](#).

Appenzell Rhodes-Extérieures: déclaration d'impôt dorénavant en ligne

Dans le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, grâce au projet eSteuern mis en œuvre l'année dernière, la déclaration d'impôt des personnes physiques peut dorénavant être remplie et déposée en ligne. La solution cantonale s'inspire de celle du canton de Saint-Gall: l'utilisation de formulaires identiques a permis d'exploiter des synergies. Outre la déclaration d'impôt par voie électronique, d'autres services en ligne ont été introduits pour la prolongation du délai et le calcul des impôts.

Vous trouverez d'autres informations sur le [site du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures](#).

Canton de Genève: transformation numérique sur le web

Il y a 20 ans, quand moins d'un Suisse sur 10 utilisait le web, le canton de Genève inaugurait son site internet en précurseur. Au fil du temps, la masse et l'hétérogénéité des informations accumulées en ligne, la multiplicité des plateformes techniques et la non-portabilité du site a diminué la visibilité des informations et l'accès aux prestations. Depuis septembre 2016, une nouvelle plateforme de services en ligne illustre la mutation numérique, centrée sur les usagers, voulue par le Conseil d'État. En 2017, ce site web rénové, intégrant les e-démarches du canton, remplacera progressivement la totalité des anciennes pages : <https://demain.ge.ch/>.

Canton de Lucerne: déclarer les impôts en ligne sans rupture de média

Pour la première fois, dans le canton de Lucerne, les déclarations d'impôt peuvent être transmises directement en ligne et cryptées par eFilling. Les contribuables s'identifient par un code d'accès personnel. Avantages pour la clientèle: aucune impression de documents, aucune signature, aucune boîte aux lettres nécessaire. Les autorités fiscales en profitent également: aucune rupture médiatique, aucuns frais de port et de numérisation. Un film d'animation et un dépliant expliquent comment déposer en ligne sa déclaration d'impôt.

Vous trouverez de plus amples informations dans le [communiqué du canton de Lucerne](#).

La cyberadministration en politique

Numérisation de l'administration des douanes

Mi-février, le Conseil fédéral a adopté le message relatif au programme DaziT, qui porte sur la modernisation et la simplification de tous les processus de l'Administration fédérale des douanes (AFD). L'atteinte de cet objectif suppose un renouvellement intégral de l'environnement informatique de l'AFD. La numérisation intégrale des processus devrait faire bénéficier l'économie, la population et l'administration d'allègements substantiels.

Vous trouverez de plus amples informations dans le [communiqué du Conseil fédéral](#).

Utilisation élargie du numéro AVS

Le Conseil fédéral veut renforcer l'efficacité des processus administratifs par l'utilisation contrôlée du numéro AVS. À l'issue des entretiens menés lors de sa séance du 1er février 2017, il confirme son intention de faciliter, à l'avenir, l'utilisation systématique du numéro AVS par les autorités fédérales, cantonales et communales, tout en veillant au respect des principes fondamentaux de la protection des données. Il a chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) d'élaborer, d'ici à l'automne, un projet de loi en ce sens.

Vous trouverez de plus amples informations dans le [communiqué du Conseil fédéral](#).

Divers

L'EPFZ et l'EPFL inaugurent le Swiss Data Science Center

Les deux EPF ont inauguré un centre de science des données. Au sein du Swiss Data Science Center, les deux hautes écoles entendent faire progresser la recherche en science des données et former des spécialistes en la

matière. Les milieux scientifiques et économiques suisses profiteront du nouveau centre de recherches. Vous trouverez de plus amples informations dans le [magazine computerworld](#).

Manifestations à ne pas manquer

Forum de la cyberadministration suisse

En 2017, le Forum de la cyberadministration suisse se tiendra les 7 et 8 mars au centre de congrès BERNEXPO. Il portera principalement sur la place que l'innovation et la réglementation occupent dans la cyberadministration et sur la plus-value apportée par la collaboration. Des réunions plénières sont prévues lors des deux matinées. L'après-midi, les thèmes principaux du forum seront approfondis dans le cadre de présentations de solutions.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le [site internet des infosocietydays](#).

Agenda

- 7 au 8 mars 2017, [Swiss eGovernment Forum](#), Berne
- 5 mai 2017, [6e Symposium romand eGovernment](#), Fribourg
- 31 mai 2017, [Forum Swisdec 2017](#), Berne
- 23 juin 2017, [eGov Fokus](#), Berne
- 13 novembre 2017, [Symposium national eGovernment](#), Berne

Direction opérationnelle E-Government Suisse

Unité de pilotage informatique de la Confédération UPIC, Schwarztorstrasse 59, CH-3003 Berne
info@egovernment.ch, www.egovernment.ch, Tél. +41 58 464 79 21

